



## PRÈS DE 400 SIGNALEMENTS EN 7 MOIS SUR LE LANGUEDOC-ROUSSILLON

Sentinelles de la Nature est une application qui permet de signaler les atteintes à l'environnement et de faire connaître des initiatives positives. Il facilite les échanges entre les citoyens et le réseau des associations de protection de la nature. FNE Languedoc-Roussillon a mis en place ce dispositif depuis mai et tire un premier bilan.

### UN SITE ET UNE APPLI

Qui ne s'est pas déjà senti démuni en découvrant une décharge sauvage, une zone humide menacée, un cours d'eau pollué ou encore un projet d'aménagement désastreux ? Qui n'a jamais voulu partager l'enthousiasme de la découverte d'une belle initiative en faveur de la nature à côté de chez soi ?

Sentinelles de la Nature facilite la première étape indispensable à toute action : le signalement. En quelques clics sur le site [sentinellesdelanature.fr](http://sentinellesdelanature.fr) ou son application mobile (disponible sur [Google Play](#) et [Apple Store](#)), vous informez le mouvement FNE, fort de plus de 50 associations en Languedoc-Roussillon, et plus de 3500 en France.

### LA PLUS-VALUE APPORTÉE PAR FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

FNE est une fédération d'associations qui agit quotidiennement et concrètement pour remédier aux atteintes à l'environnement (sensibilisation du public, participation à l'élaboration des politiques publiques, mobilisation des autorités, actions en justice, etc.). Le projet Sentinelles de la Nature facilite la transmission d'informations par les citoyens au mouvement FNE.

Tous les signalements sont étudiés par un comité de pilotage composé de bénévoles issus de la fédération. Concernant les atteintes, FNE LR décide des suites à donner (ou non) après avoir vérifié les faits, selon leur importance, leur caractère légal ou illégal et ses propres capacités d'action. Les suites sont déterminées au cas par cas et peuvent relever, par exemple, de [la publication du signalement](#) sur la carte interactive, de l'information de la sentinelle sur ses possibilités d'action, voire de

l'engagement de démarches directement par FNE. Chaque sentinelle est tenue au courant grâce à un système de suivi et peut modifier ou compléter son signalement.

Concernant les initiatives positives, la validation donne lieu à une publication sur la carte afin de mettre en lumière les bonnes pratiques, ce qui est tout aussi important que de signaler les mauvaises ! Valoriser ainsi les bonnes initiatives, notamment au sein du mouvement associatif, permet de favoriser leur reproduction.

## UNE VIDÉO DE PRÉSENTATION

FNE Languedoc-Roussillon a réalisé une courte vidéo intitulée « c'est quoi Sentinelles de la Nature ? ». Cette vidéo est disponible en suivant ces liens : [version sous-titrée](#) ou [version non sous-titrée](#).



## BILAN DE L'ANNÉE 2019

Entre la mise en service du site internet le 17 mai 2019 et le 31 décembre, FNE a reçu 387 signalements sur le territoire du Languedoc-Roussillon :

- sur 321 signalements d'atteintes à l'environnement, 134 ont été publiées (la moitié concerne des décharges sauvages – voir ci-après) ;
- sur 66 initiatives positives pour l'environnement, 44 ont été publiées (la moitié concerne des installations photovoltaïques en zones artificialisées – voir ci-après).

## ZOOM SUR LES DÉCHARGES SAUVAGES

À ce jour, plus de 70 signalements de dépôts de déchets sauvages ont été publiés sur notre carte interactive. Zone naturelle (milieux aquatiques, garrigue, forêt), agricole ou urbaine, aucun territoire n'est épargné, mais les zones périurbaines de l'Hérault et du Gard semblent particulièrement touchées.



Dépôt sauvage de déchet du BTP  
Vézénobres (30) – signalements 7620



Dépôt sauvage de matériel informatique  
Lattes (34) – signalement 7209



Dépôt de déchets divers  
Lattes (34) – signalement 6822

**Témoignage de Paul Mazière, membre du comité de pilotage « Sentinelles » de FNE LR :** « Très visuels, les dépôts de déchets sauvages sont des signalements évidents à faire remonter. Grâce à l'outil Sentinelles, nous découvrons de nombreux dépôts qui nous étaient inconnus. Nous étions loin d'imaginer l'ampleur du phénomène. La résorption de ces décharges sauvages est un objectif complexe à atteindre, notamment en raison des importantes difficultés que l'on rencontre pour identifier les auteurs. Au-delà, nous constatons qu'il est difficile de mobiliser les autorités publiques sur ce type de dossier. Les maires notamment ne sont pas suffisamment accompagnés par l'État et la collectivité régionale pour faire face à ce phénomène. Sentinelle de la nature nous permet de faire prendre conscience de l'importance des impacts sur l'environnement et de la nécessité de mettre en œuvre une politique de lutte contre les décharges sauvages. »

## ZOOM SUR LES CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES EXEMPLAIRES



À ce jour, une vingtaine d'installations de panneaux photovoltaïques est recensée comme initiatives favorables à l'environnement sur notre carte interactive à l'image des [parkings Coquilles et Soullière du Cap d'Agde \(34\)](#).

**Témoignage de David Delon membre du comité de pilotage « Sentinelles » de FNE LR :** « FNE LR est favorable au développement des énergies renouvelables mais pas n'importe où : pour être réellement écologiques, ces projets ne doivent en aucun cas aggraver l'artificialisation des espaces naturels, d'autant plus lorsqu'ils abritent une biodiversité remarquable comme c'est

souvent le cas de nos garrigues considérées – à tort – comme des espaces sans intérêt. Les surfaces disponibles pour le photovoltaïque sur des sites déjà artificialisés/bétonnés ou dégradés (friches industrielles) sont suffisantes pour remplir les objectifs de la France sans avoir besoin d'aller consommer des espaces préservés. Nous voulons valoriser les entreprises qui s'engagent dans cette voie en recensant les installations photovoltaïques sur zones déjà artificialisées comme les parkings ou les toitures de grands bâtiments. Pour le faire nous avons besoin de la participation citoyenne. »

## ZOOM SUR LES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DE COURS D'EAU

La [revitalisation du Vistre](#) (cours d'eau au sud de Nîmes) est une initiative positive signalée sur le portail Sentinelles que nous avons souhaité faire connaître. Pour cela, nous avons organisé en décembre 2019 une visite sur le terrain avec Caroline Kanel de l'EPTB du Vistre qui nous a présenté les travaux et leur résultats sur la biodiversité et l'écoulement des crues. Nous avons également valorisé cette initiative dans notre guide : « [L'entretien et la restauration des cours d'eau pour prévenir les inondations](#) ».



**Témoignage de Benoît Segala, membre du comité de pilotage « Sentinelles » de FNE LR :** « Dans la lutte contre les inondations, il y a ceux qui répètent les mêmes erreurs d'aménagement depuis 50 ans et ceux qui ont compris qu'il faut reconquérir l'espace de liberté des cours d'eau, ralentir les flux au lieu de les accélérer, renaturer au lieu d'artificialiser. La revitalisation du Vistre est un exemple à suivre qui démontre qu'il est possible et souhaitable de s'appuyer sur la nature pour se protéger des inondations plutôt que de construire des digues et parallèlement améliorer la qualité du milieu aquatique. »

D'autres signalements sur <https://sentinellesdelanature.fr/Languedoc-Roussillon.15.html>

## Contacts presse :

- Simon POPY, président de FNE LR, 06 12 96 73 63 – [simon.popy@fne-languedoc-roussillon.fr](mailto:simon.popy@fne-languedoc-roussillon.fr)
- Lydie NEMAUSAT, animatrice fédérale de FNE LR, 06 89 62 63 18 – [lydie.nemausat@fne-languedoc-roussillon.fr](mailto:lydie.nemausat@fne-languedoc-roussillon.fr)
- Olivier GOURBINOT, coordinateur fédéral de FNE LR, 06 89 56 04 84 – [coordination.fnelr@gmail.com](mailto:coordination.fnelr@gmail.com)